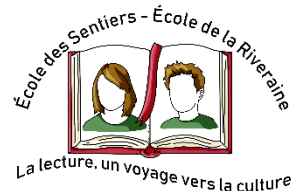


Conseil d'établissement École des Sentiers et de la Riveraine



PROCÈS-VERBAL

Réunion du jeudi 19 février 2026
18 h 30 à l'école de la Riveraine

Membres parents : Carolyn Goulet, présidente Caroline Bernier, comité de parents Joëlle Belleau Pénélope Grandmont Marilou Gagnon-Thibault	Membres du personnel : Julie Bérubé, directrice, Sentiers/Riveraine Jessica Thibodeau Savard, enseignante au préscolaire 5 ans Marjorie Parent, enseignante au préscolaire 5 ans Émilie Paré-Gauthier, enseignante 3 ^e année Simon Côté, enseignant 5 ^e année Anne-Marie Girard, responsable du service de garde
Membre de la communauté : Julien Pertin	
Membres du public : Valérie Lesage, Anabel Martineau, Stéphanie Langlois, Kathleen Isabelle Mercier, Jill Langlais et Marie-Eve Dion	

1. Mot de bienvenue

Mesdames Julie Bérubé et Carolyn Goulet saluent les membres du conseil ainsi que les membres du public.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour®

Madame Joëlle Belleau propose d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.
Madame Caroline Bernier appuie la proposition.

**Résolution 21 / CE 2025-2026
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 novembre 2025®

L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Marilou Gagnon-Thibault et appuyée par madame Pénélope Grandmont.

**Résolution 22 / CE 2025-2026
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Discussions, interventions et témoignages du public

4. Grille-matières 26-27 : quelques informations pour guider la réflexion

L'idée d'abord soumise par une enseignante, découle de deux observations : les difficultés récurrentes soulevées par le personnel quant à l'intégration du programme d'anglais intensif et le fait que plusieurs parents tiennent fortement à ce que le programme soit adopté. La formule proposée vise ainsi à répondre à

Conseil d'établissement

École des Sentiers et de la Riveraine

la fois aux besoins des élèves et du personnel ainsi qu'aux attentes des parents, dans un souci d'équité pour les élèves et de stabilité pour l'équipe.

La formule d'anglais intensif « une demi-journée / une demi-journée » (1/2-1/2) a donc été proposée. Il s'agit d'un modèle d'immersion où l'apprentissage de la langue occupe la moitié de la journée scolaire (matin ou après-midi), tandis que l'autre moitié est consacrée aux matières de base (ex. : jour 1 : groupe A en avant-midi / groupe B en après-midi; jour 2 : groupe B en avant-midi / groupe A en après-midi). Cette formule a été l'objet d'une concertation au centre de services scolaire entre la direction générale, les services éducatifs ainsi que le syndicat. Si cette formule est approuvée, l'école ferait l'objet d'un projet pilote.

Toutefois, une baisse de la clientèle en 6^e année pour l'année 26-27 est observée. Jusqu'à maintenant, il y a 26 élèves, ce qui fait qu'il y aurait seulement 1 groupe. Donc, dans le cas où nous aurions seulement un groupe, l'équipe-école propose le programme d'anglais classique, c'est-à-dire cinq mois / cinq mois.

Nous aurions jusqu'au 31 mars pour revoter la grille-matières de 6^e année si jamais nous avons un groupe de plus en 6^e année. Les membres sont en accord avec les deux propositions. S'il n'y a aucun nouvel élève, la formule cinq mois / cinq mois serait adoptée et, si nous avons deux groupes, nous irons de l'avant avec la formule une demi-journée / une demi-journée.

De plus, après consultation, les titulaires du 3^e cycle souhaitent que les arts plastiques soient offerts en période de spécialité plutôt que l'art dramatique. Pour les 1^{er} et 2^e cycles : aucun changement.

Présoilaire : après consultation, les titulaires proposent de retirer la période de musique du cycle afin d'ajouter plutôt une période d'éducation physique. Les élèves auraient ainsi trois périodes d'éducation physique au lieu de deux par cycle.

Madame Caroline Bernier propose les changements dans la grille-matières 26-27 et madame Pénélope Grandmont appuie la proposition, qui est adoptée à l'unanimité.

Résolution 23 / CE 2025-2026
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Conseil d'établissement

École des Sentiers et de la Riveraine

5. **Sorties scolaires**

Demande de monsieur Patrick Martineau : il voudrait organiser une sortie avec ses élèves de 4^e année pour aller voir les Remparts de Québec. Selon l'heure de départ et l'heure d'arrivée, le coût de l'autobus serait évalué à environ 600 \$, en plus du billet pour l'entrée au Centre Vidéotron. La présence d'un parent par élève serait exigée.

Après discussion, les membres pensent qu'il est préférable de ne pas aller de l'avant avec cette sortie en raison du délai (qui est trop court pour avoir une participation suffisante), de la nécessité d'avoir un parent par élève (une contrainte supplémentaire difficile à assurer pour toutes les familles) et de la difficulté à faire respecter le code éthique sur les lieux.

6. **Photo scolaire 2026-2027®**

Madame Julie Bérubé a communiqué avec la propriétaire de Belco photo. Cette dernière n'a plus deux journées consécutives disponibles en septembre pour couvrir les deux écoles. Toutefois, elle indique qu'il serait possible de réaliser la prise de photos en une seule journée, à l'aide de deux équipes de photographes.

Les membres du conseil sont en accord pour reconduire les services de ce studio, mais souhaitent que la formule sur deux journées soit maintenue et que la propriétaire soit celle qui prenne les photos.

Proposé par madame Jessica Thibodeau Savard et appuyé par madame Marilou Gagnon-Thibault.

Résolution 24 / CE 2025-2026
APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7. **Inscription à la semaine de relâche 2026 / Fermeture®**

Madame Anne-Marie Girard, responsable du service de garde, présente les résultats de la projection pour la semaine de relâche 2026 (capacité du personnel, situation financière, etc.).

Considérant que le nombre d'inscriptions permet l'autofinancement du service, madame Pénélope Grandmont propose, et madame Marilou Gagnon-Thibault appuie, la fermeture du service de garde durant la semaine de relâche scolaire.

Résolution 25 / CE 2025-2026
APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Conseil d'établissement

École des Sentiers et de la Riverraine

Points d'information

8. Information de la direction

Madame Julie Bérubé annonce que deux élèves se sont classés finalistes au concours de logique mathématique, souvent représenté par le Championnat de l'AQJM au Québec. Ils iront en demi-finale à l'Université Laval le 14 mars prochain.

Elle souligne aussi le travail de madame Valérie Robin-Filion pour l'organisation de la fête hivernale, à la base de plein air, avec les élèves de la Riverraine et des Sentiers.

Elle mentionne également les fiertés qui ont été soulignées au CA du centre de services, soit le projet des ogres et le projet brigade de l'amitié.

Madame Julie Bérubé fait également un rappel sur l'application de la règle du vouvoiement depuis janvier. Elle a présenté la règle en insistant sur le fait que cette dernière constitue un apprentissage utile pour l'avenir des élèves. Par exemple, savoir employer le vouvoiement devant un employeur, une personne en position d'autorité ou quelqu'un qui occupe un statut important peut avoir un impact positif sur la perception que les autres ont de soi.

9. Information du personnel

Sentiers : madame Marjorie Parent mentionne avoir souligné les 100 jours de l'école avec le préscolaire.

Riverraine : la deuxième célébration est à venir.

Projet des ogres : il s'agit d'un travail collaboratif qui est parti d'un projet d'écriture, pour travailler la compétence « réagir ». Il y aura une exposition présentée à tous les élèves ainsi qu'aux parents. Les informations et les détails sont à venir.

10. Information du service de garde

L'équipe est en déficit de trois éducatrices. La prochaine journée pédagogique est prévue pour le 27 mars.

11. Information du comité de parents

Les membres du comité de parents ont discuté des critères de sélection de la direction d'établissement.

12. Information du membre de la communauté

Conseil d'établissement

École des Sentiers et de la Riveraine

Semaine de relâche : monsieur Julien Pertin mentionne qu'il se peut que les activités offertes pendant la semaine de relâche soient annulées étant donné le manque d'inscriptions.

Camp de jour à l'été 2026 : il manque à ce jour deux animateurs et deux aides-animateurs (à partir de 15-16 ans). Il y aura aussi une nouvelle coordonnatrice.

Le Festival de la banquise aura lieu les 7 et 8 mars. Le 16 mai, il y aura un démarrage de la corvée des ordures à la forêt nourricière, puis un nettoyage des berges au quai.

13. Affaires diverses

Aucune affaire diverse.

14. Information de la présidente

14.1. Critères de sélection de la direction d'établissement

Madame Julie Bérubé est invitée à quitter l'assemblée afin de permettre aux membres de discuter de ce point et d'exprimer leurs commentaires.

15. Levée de l'assemblée

Madame Émilie Paré-Gauthier propose la levée de l'assemblée à 20 h 15.

Madame appuie la proposition.

Résolution 26 / CE 2025-2026
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Carolyn Goulet
Présidente

Julie Bérubé
Directrice